

# Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

ÉTÉ 2019  
numéro 19

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.  
Rédaction : Camille Feller - Nicolas Mezzasalma / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Juillet 2019



Un plan détaillé de la commune et ses curiosités vu par les enfants lors des ateliers créatifs sous la houlette de Mado et Colette.

## Le mot du Maire

L'été 2019 voit nos efforts récompensés dans plusieurs domaines. Après plus de vingt ans de péripéties, nous avons enfin racheté tout le périmètre de protection de la source qui alimente seule la commune et respectons ainsi l'arrêté préfectoral. Le permis de construire pour le « bistrot de pays », la mairie et le logement a été enfin déposé. La sauvegarde du site, qui intéresse et fédère bien au-delà de la commune, institutions, associations et particuliers, est liée au bistrot. Tous ces travaux renforceront l'attractivité de notre village. Pour fonctionner, le commerce aura besoin de la clientèle des randonneurs ou des pèlerins de Saint Jacques.

Les quatre années de recours pour faire rectifier le chiffre de population ont permis de gagner sur le papier 80 habitants depuis 2015 et de voir augmenter nos dotations de 5 000 € par rapport à l'année dernière. Elles restent néanmoins inférieures à celles de 2015 tant elles avaient diminué.

Le mandat se termine, très différent de ce que j'avais pu imaginer (plus de responsabilité, dense et riche). À partir de septembre, il ne sera plus possible de communiquer sur de nouveaux projets. Aussi, je vous propose une dernière réunion publique le dimanche 18 août à 18 h, afin d'échanger avec vous.

Camille Feller

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.  
La permanence du maire a lieu le premier samedi du mois de 10 h à 12 h.  
Tél : 04 92 77 09 85 / Courriel : [mairie.montlaux@orange.fr](mailto:mairie.montlaux@orange.fr)



Rejoignez-nous sur la page Facebook « mairie de Montlaux » que nous alimentons régulièrement : informations, retour en images... et sur la page Facebook « sauvons le Vieux-Montlaux » pour le suivi du projet

## Agenda

■ samedi 27 et dimanche 28 juillet

### Fête du Village

organisée par le Comité des Fêtes  
Bal, concours de boules, loto, jeux pour les enfants, petite restauration sur place, repas convivial dimanche midi

■ lundi 29 juillet - 16 h 30

### Atelier créatif (plus de 6 ans)

en extérieur, animé par Mado et Colette

■ dimanche 04 août - 18 h

Conte « glouton » devant la mairie  
dans le cadre du festival Oralies

■ mercredi 14 août - 10 h

Atelier créatif animé par Mado et Colette

■ samedi 17 août - 18 h

### Soirée « 1939, la retirada »

#### le grand exil des réfugiés espagnols

documentaire, conférence de Patrick Claude, animation musicale et repas paëlla (15 €)  
réservation obligatoire avant le 10 août :  
07 50 40 87 90

■ dimanche 18 août - 18 h

### Réunion publique

■ jeudi 22 août - 19 h 30

### Soupe aux livres

organisée par Françoise Fleutot - Gîte « Au soleil levant »  
réservation : 06 27 85 96 00

■ 27 au 30 août - 10 h à 17 h

### Stage théâtre (6-13 ans)

avec la Cie du Passeur - Hameau des Boyers  
renseignements :  
04 92 75 81 83 / 06 64 99 77 86

■ dimanche 25 août - 8 h à 16 h

### Vide-greniers

organisé par Bienvenue à Montlaux  
réservation : 04 92 77 02 35 / 06 27 85 96 00

■ dimanche 08 septembre - 17 h 00

### Spectacle

avec la Cie Icaria

■ mercredi 11 septembre - 17 h

### Débroussaillage au Vieux-Montlaux

■ dimanche 15 septembre - 10 h

### Débroussaillage au Vieux-Montlaux

■ dimanche 21 septembre

### Journée du Patrimoine

■ vendredi 11 octobre - 20 h 30

### Conférence « À la découverte des sanguins »

■ vendredi 18 octobre - 20 h 30

### Conférence « À la découverte des chemins de Saint-Jacques de Compostelle »

par Roger Baudun

## Informations municipales

### En bref...



#### 26 mai 2019 : élections européennes

Taux de participation important : 72 %.  
Première tenue du bureau de vote pour Sylvie Guernier et premier vote pour Iona des Primevères.



#### 05 juin 2019 : intempéries

Nombreux arbres cassés sur la commune suite aux fortes rafales de vent.



#### ■ Transports scolaires

Une seule carte ZOU pour circuler en illimité dans la Région Sud à partir du 1<sup>er</sup> septembre, avec deux tarifs annuels suivant le quotient familial.  
Le car scolaire Montlaux-Forcalquier est ouvert à tous.

#### ■ Tri des déchets

Appliquons les consignes de tri, nous polluerons moins et économiserons.  
Un nouveau composteur pour les déchets verts au cimetière.

#### ■ GR® de Pays

Le tracé du chemin de randonnée a été modifié pour passer désormais par le centre-village et à proximité du Vieux-Montlaux.

## Conseils municipaux : 18 mars, 09 avril, 23 mai et 10 juillet 2019

### DÉLIBÉRATIONS

■ Vote des comptes administratifs et de gestion 2018 eau-assainissement et commune  
57 000 € d'excédents de fonctionnement versés en investissements.

■ Subventions aux associations 2019  
Bienvenue à Montlaux : 500 €  
Comité des Fêtes : 500 €  
Coopérative scolaire : 275 €

■ Autorisations de passage sur les parcelles communales, permettant l'électrification (à notre demande) de la station d'épuration et des bassins.

■ Création d'un service de tva pour le prochain bistrot de pays.

■ Vote du taux des taxes directes  
Taxe habitation : 6,2 % (+ 0,3 %, la moyenne nationale est de 18 %).  
Fonciers bâti et non bâti inchangés car moins différents de la moyenne.  
Montant total attendu, y compris les compensations de l'État pour les exonérations : 50 185 €.

#### ■ Demandes de subventions

- Département et reversement des « amendes de police » : 16 100 € pour des travaux sur la voirie des Cadets (70 % du coût total).
- ComCom : 43 000 € de participation à la construction de la future mairie.

#### ■ Vote des résultats de clôture

	fonctionnement	investissements	total
commune	89 811,85	152 70,68	242 519,53
eau / assainissement	31 143,55	9 909,47	41 053,02
total	120 955,40	162 617,15	283 572,55

### DÉCISIONS

■ Adoptions des motions du congrès départemental des maires ruraux  
Contre la fermeture de 7 trésoreries, 3 centres comptables et 2 services d'impôts aux entreprises.

Contre la suppression de 10 postes d'agents dès 2019. Le gouvernement promet des points d'accueils dans les maisons de services publics qui sont à la charge des collectivités locales.

Contre la disparition de l'hôpital de Banon et du service de restauration de celui de Forcalquier.

■ Adoption du rapport de la commission technique de la ComCom pour évaluer les charges et attributions de compensation du transfert de la compétence service incendie et de secours (Sdis) à la ComCom.

■ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et eau.

Le présent rapport est public : [www.services.eufrance.fr](http://www.services.eufrance.fr)

■ Refus du transfert à la ComCom des compétences eau et assainissement avant 2026, afin de conserver la gestion, des prix supportables, et pouvoir faire travailler des locaux plutôt que des multinationales.



01 juin 2019 : La Fête des voisins.

## Le vote des budgets 2019

**Malgré beaucoup de dépenses contraintes, nous maintenons notre capacité à investir.**

### Eau et assainissement

L'eau est un service marchand dont le coût doit être couvert par les factures payées par les abonnés. Par le passé, le budget général de la commune payait une partie des charges du budget de l'eau, mais nous n'étions pas dans les clous. Des travaux nous sont imposés par les services de l'État qui les financeront à 80 %. Cette année, il s'agit de sécuriser le périmètre du captage et installer des filtres UV à chacun des bassins.

**Côté assainissement**, les travaux onéreux (90 000 €) demandés par les services de l'État ne nous semblent pas pertinents, nous allons essayer de les faire modifier. Nous avons voté une augmentation des tarifs, mais nous restons les moins chers de la ComCom et sommes considérés comme de mauvais élèves car on nous demande une convergence des tarifs. Ce service chez nous fonctionne grâce au bénévolat des élus.

### Budget général

Nous avons voté une augmentation du taux de la taxe d'habitation, passant de + 5,9 à + 6,2 %, alors que le taux moyen national est de + 18 %. Avec la suppression de cette taxe pour les particuliers, la commune sera compensée sur la base de 6,2 et pas de 18, donc très perdante par rapport aux communes ayant un taux élevé. Nous avons des ressources faibles et des dépenses moindres que les communes de même taille. Nous n'avons aucun véhicule, très (trop) peu d'agents et les élus sont très investis, mais cette situation ne sera pas tenable à terme.

**Il y a de nombreuses dépenses obligatoires et récurrentes** : les frais de scolarité payés à la commune de Cruis (3 800 € pour 5 enfants), les services incendies (5 400 €), la ComCom et le fonds de péréquation (6 000 €), les assurances (6 700 €), l'électricité (4 000 €), le versement des salaires et charges des agents (30 000 €) et les indemnités des élus (14 000 €).

**Côté investissements**, nous avons versé une partie des excédents du budget de fonctionnement (57 000 €), afin d'avoir un autofinancement important pour le projet bistrot-mairie-logement. Nous aurons aussi recours à un emprunt de 110 000 € sur 10 ans, remboursé par les loyers, à un taux inférieur à 1 %, pour garder un fonds de roulement de 80 000 € et préserver l'avenir.

### Décès

■ Nous avons eu la tristesse d'accompagner vers leurs dernières demeures :  
**Maria Bitossi**, âgée de 95 ans  
**Robert Borel**, âgé de 88 ans  
**Danièle Sighéry** âgée de 75 ans  
**Odette Bonnefoy, née Durand** âgée de 87 ans  
**Michelle Buguin, née Colcy** âgée de 86 ans  
Les familles vous remercient pour vos marques de sympathie et d'affection témoignées dans ces épreuves.

### Avis au public

**Enquête publique du 19 juillet au 05 août 2019 « Aliénation du chemin rural dit des Mérens »**

*Permanences du commissaire enquêteur les vendredi 19 juillet et lundi 05 août de 10 h à 12 h en mairie*

L'objet de l'enquête est d'étudier le projet d'aliénation (déclassement en vue d'une vente), à la demande et à la charge de Monsieur Levet, du chemin existant contre un nouveau aménagé par ses soins d'une surface égale et passant de l'autre côté du lac, plus loin de l'habitation.

## En bref...



### ■ Eau et assainissement

Les bassins ont été curés et la station vidangée, les travaux d'électrification des bassins se précisent. Intervention de Sébastien Derrives pour de nombreuses réparations de fuites d'eau.



### ■ Voirie

Le Conseil département est intervenu en avril et juillet à l'intersection entre la voie communale et la départementale en direction de Saint-Étienne-les-Orgues.



### Bienvenue à ...

■ La petite Jeanne est venue ensoleiller le foyer de Bertrand et Louison à L'Urière à la plus grande joie de ses grands-parents Chantal et Robert Savournin. Félicitations aux parents.



Après les naissances de Noha, Guilla, Cécile, Poetie, Carla et Tiago, la commune compte à présent sept enfants de moins de 3 ans.

## Les projets en cours

### « Bistrot de pays », mairie, logement

Le permis de construire a été déposé après de longs mois de réflexions, aussi bien avec la Fédération des bistrots de pays afin d'offrir aux gérants un outil de travail rentable, qu'avec les architectes.

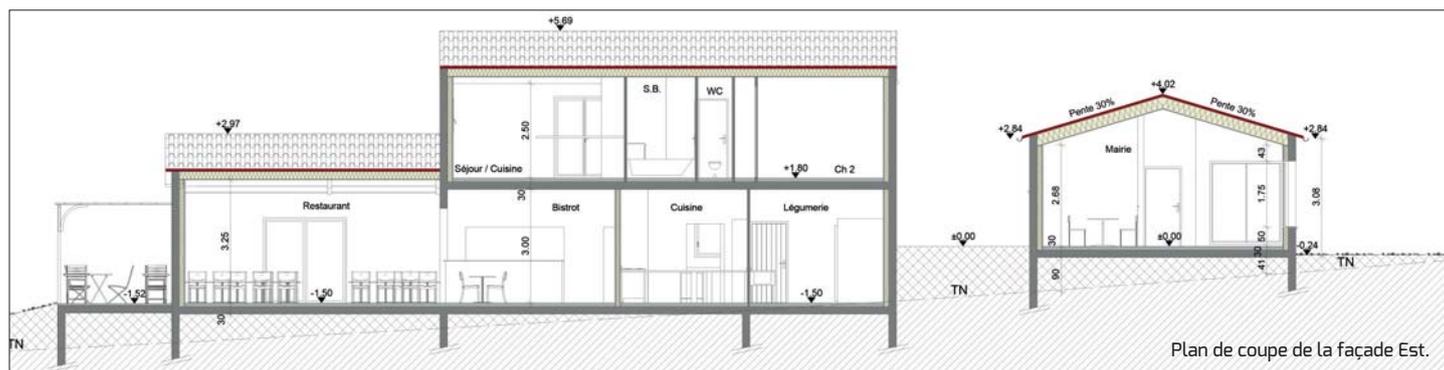
La forme du terrain très allongée et son inclinaison nous ont conduits à prévoir deux plateformes pour accompagner le dénivelé du terrain. Il y a aussi des contraintes d'accessibilité,

d'hygiène pour la restauration et le RT2012 pour l'isolation, à respecter. Les études de sol sont bonnes.

Les futurs loyers couvriront la participation financière aux constructions pour la commune.

Les travaux commenceront au mieux en novembre.

Nous ne réaliserons les travaux de voirie sur le chemin des Cadets qu'après la fin des travaux qui vont probablement abîmer la chaussée.



### La sauvegarde du Vieux-Montlaux

Les premiers travaux ont eu lieu sur le chœur et l'abside de l'église. De nombreuses journées de débroussaillage ont permis de mettre à jour des bâtiments, rues et tronçons de rempart qui avaient disparu sous la végétation. Merci à tous les bénévoles pour leur travail. Des personnes extérieures au village se sont proposées pour étudier les archives départementales et celles de l'évêché. Les archéologues du Conseil département feront des fouilles pour retrouver le carrelage de l'ancienne église (opération gratuite pour la commune).

La suite des interventions sur l'église aura lieu en septembre.

Les travaux sont subventionnés à 80 % sur les fonds spécifiques pour le patrimoine non protégé. La commune a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour ouvrir une souscription. Les fonds récoltés sont reversés à 94 % à la commune pour payer les artisans spécialisés et à 6 % à la Fondation pour ses frais de fonctionnement. Les dons sont défiscalisés. La Fondation nous versera, en plus des dons, une subvention en automne, grâce au succès de notre souscription.

### Une souscription pour quoi faire ?

Pour soutenir le projet de sauvegarde du village médiéval de Montlaux, un site emblématique, et éviter qu'il ne disparaisse.

Pour soutenir l'attractivité de la commune et amener des clients (touristes, randonneurs...) au futur « bistrot de pays ». Pour soutenir l'emploi local d'artisans spécialisés dans le patrimoine.

Pour ajouter votre nom aux 80 déjà inscrits sur notre liste des donateurs qui figurera sur une plaque et participer à une aventure collective.

Pour faire baisser la part restant à la charge de la commune, car au mieux la souscription marchera et plus il sera facile d'obtenir d'autres aides publiques.

Le succès de la souscription (80 donateurs pour un village de 192 habitants) montre qu'il est possible d'envisager d'autres projets financés ainsi, comme la restauration des décors peints de l'église et du grand tableau de Saint Jacques, ou encore la réhabilitation de l'ancien lavoir.



Débroussaillage encordé pour Bob.



28 avril 2019 : tournage du reportage de France 3.

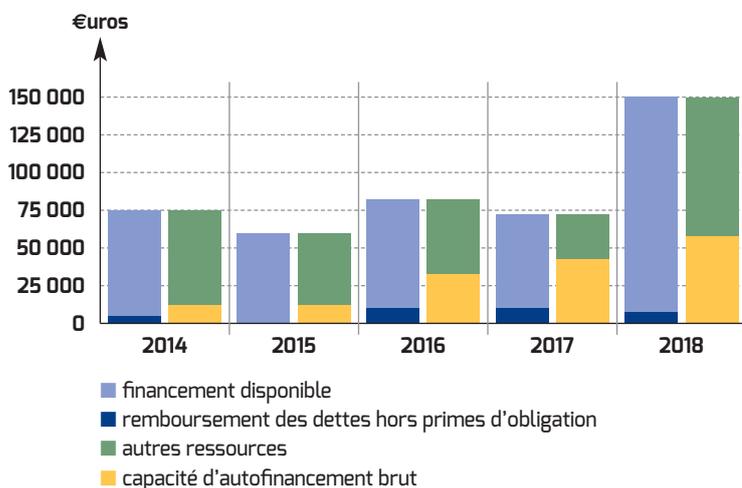


22 juin 2019 : balade commentée du Vieux-Montlaux.

## La commune de Montlaux en chiffres

### Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et rembourser ses dettes.



Notre capacité à investir est importante, si nous ne le faisons pas, les **180 000 €** disponibles risqueraient d'être utilisés au profit d'autres communes.

Nous avons réalisé d'importants investissements, dont l'autofinancement s'élève à 90 000 € pour la voirie (2015-2016), 4 000 € pour le pourtour de la salle culture et loisirs (jeux, plantation, béton désactivé), 18 000 € pour l'achat du terrain devant la salle (2017). Pas d'investissements importants en 2018, ce qui explique la nette augmentation du financements disponible.

10 000 € d'autofinancement depuis 2015 pour le réseau de l'eau (matériels et schéma directeur), les travaux étant jusqu'à présent financés à 80 % par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau.

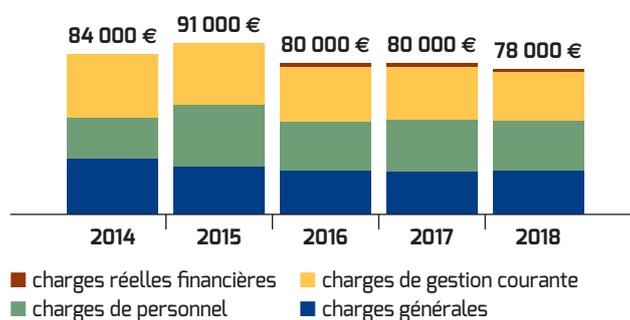


Un artiste inconnu s'est exprimé sur l'édifice caché abritant notre bassin dit « haut », situé dans le bois de Villerme depuis l'extension du réseau d'eau en 1994. Une « œuvre » particulière qui reste à l'appréciation de chacun !



23 avril 2019 : signature de la convention avec Marie-Françoise Brunel de la Fondation du Patrimoine. Nous mettons tout en œuvre pour minimiser l'autofinancement de la commune. Nous avons bon espoir que la souscription couvre le coût de la tranche en court sur l'église du Vieux-Montlaux.

### Les dépenses de fonctionnement

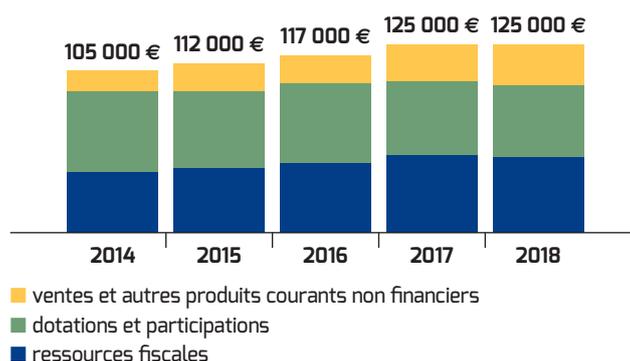


Nous avons eu une gestion très stricte pour que les problèmes financiers découverts au début du mandat et les conséquences qui en découlent encore n'impactent pas notre capacité à investir. À Montlaux, il y a moins de dépenses car moins de services publics rendus, peu de ressources et beaucoup de bénévolat des élus.

Les dépenses sont stables mais restent très faibles par rapport à celles des autres communes du département de moins de 250 habitants.

En euros par habitant sur l'année 2018	Montlaux	moyenne département
charges générales	123	443
charges de gestion courante	135	280
charges de personnel	134	509

### Les recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement devraient continuer à progresser grâce à l'augmentation de la population lissée sur les quatre prochaines années.

Elles sont en hausse, mais restent néanmoins très inférieures à celles des autres communes du département de moins de 250 habitants.

En euros par habitant sur l'année 2018	Montlaux	moyenne département
ressources fiscales	366	572
dotations et participations	348	569
vente de produits	130 *	385

(\*) location de la salle culture et loisirs et loyers des logements

## La commune de Montlaux en chiffres



### La population et l'habitat

Jusqu'à présent les données Insee par habitant étaient fausses, ce qui empêchait toutes comparaisons. Grâce au recensement de 2018, nous avons des données fiables.

Population communale : **192 habitants**

Revenu moyen annuel par habitant : **10 656 €** (très bas)

**84** résidences principales

**73** résidences secondaires

### Suppression de la taxe d'habitation : une mesure injuste pour les Moularains

Le gouvernement a décidé la suppression pour tous les résidents principaux, en deux phases : une première de dégrèvement par tiers 2018, 2019, 2020, et une autre aussi par tiers en 2021, 2022, et 2023 pour les foyers fiscaux faisant parties des 20 % les plus aisés. Dans notre commune :

**20 %** des logements déjà exonérés avant la réforme

**66 %** des résidences principales dégrévées dès 2018

Gain moyen de l'exonération totale en 2020 : **237 €**

**13 %** des résidences principales dégrévées à partir de 2021

Gain moyen de l'exonération totale en 2023 : **508 €**

Gain moyen de l'exonération totale pour les résidences principales en 2023 : **281 €**

Bien loin des 723 € annoncés par le gouvernement (moyenne nationale par foyer fiscal), car les taux de Montlaux sont très bas, et cela est en relation avec le faible niveau de vie de la population et la gestion très stricte des élus.

Il est entendu que les propriétaires de résidences secondaires ne bénéficient d'aucune exonération.

Nous avons tenu deux commissions des impôts qui nous ont permis de rectifier des injustices sur les bases (récupération de 16 logements qui n'étaient pas imposés).

Le conseil municipal a choisi d'augmenter les taux de la taxe d'habitation de seulement **+ 1,2 %** sur l'ensemble du mandat, pour arriver à **+ 6,2 %** quand la moyenne nationale est de **+ 18 %**.

Notre commune a toujours fait le choix d'un faible taux d'imposition pour les contribuables, le cadeau fiscal est petit et la compensation par l'État aussi.



09 décembre 2018 : Noël au village.

### Une commune qui se renouvelle

Quelques chiffres allant à l'encontre des clichés qui voudraient que Montlaux soit un village de personnes âgées y vivant depuis longtemps.

Source : dossier Insee réactualisé avec le recensement 2018

### Une part importante de jeunes



0 à 19 ans : **40**

20 à 64 ans : **106**

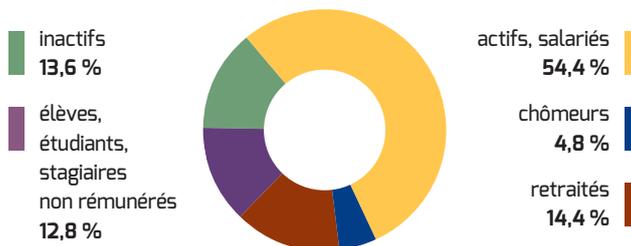
65 ans et plus : **46**

**100 hommes et 92 femmes**

### Plus de 50 % des habitants vivent à Montlaux depuis moins de dix ans



### Une population majoritairement active



### Population non scolarisée de 15 ans et plus : 150

titulaire d'aucun diplôme ou au plus d'un brevet des collèges : **21,9 %**

titulaire d'un CAP ou d'un BEP : **29 %**

titulaire d'un baccalauréat : **16,8 %**

titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur : **32,3 %**

# Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

La fête du village à Montlaux (fête de la Saint Jacques) existe depuis des lustres et a toujours été une véritable institution, Marie-Claude Moullet raconte...

À partir des années 1930, sous la houlette d'Ismaël Boniface, alors maire, et de quelques bénévoles, on organisait le concours de boules (lyonnaise) et le bal. La quête fut instaurée afin de soutenir ces initiatives et elle est encore pratiquée actuellement.

Les réjouissances se passaient dans le petit pré mis à disposition par Madame Vachier. La piste de danse était délimitée par des barrières de bois décorées avec du buis, un petit orchestre de Forcalquier venait mettre un peu d'animations, l'occasion pour les villageois et les gens des alentours de revêtir leurs habits et chaussures du dimanche.

Par la suite, tout a été installé sur la place devant l'église, puis sur le parking de la mairie après l'aménagement de la piste de danse.

À l'époque, même l'instituteur était de la partie en faisant chanter les enfants le samedi dans la salle au-dessus du bar. Quant au prêtre, il venait célébrer la messe du dimanche. C'était beaucoup d'animations et un intermède heureux dans une vie paysanne souvent austère. Avec quelques flonflons, on dansait et il n'en fallait pas plus pour que la fête soit réussie et les participants contents.

Plus tard, on danse disco, avec Claude François dans les années 80, puis on revient au bal musette et aux danses en ligne avec beaucoup de succès.

Pendant la guerre, les fêtes étaient interdites par les Allemands, mais il y avait des bals au Moulin de Lure au profit des prisonniers de guerre.

## Création du Comité des Fêtes

Dans les années 1960, le premier Comité des Fêtes est créé avec Claude Durand à la présidence plusieurs années consécutives, puis d'autres ont suivi. Ce n'est qu'à partir de 1978 que les assemblées générales ont été consignées sur un registre. On peut ainsi se rendre compte que de tout temps, il a été difficile de trouver des bénévoles disponibles et volontaires pour arriver à constituer un groupe.

Pour des raisons diverses, chacun peut trouver une bonne excuse pour ne pas s'engager.

Pourtant, depuis qu'ils sont enregistrés c'est une quinzaine de personnes qui ont accepté et occupé, avec plus ou moins de bonheur, le rôle ingrat de président.

1978 : Jean-Pierre Pellegrin

1980 : Jean-Paul Derrives

1981 : Roselyne Desroches

1982 : Lisette Derrives

1983 : Marcel Sombret / Jacques Durand

1986 : Roselyne Desroches

1987 : Christine Céréghetti

1990 : sans comité

1991 : Bruno Durand / Catherine Durand

1994 : Cathy Giraud

1996 : Bernard Imbert

2011 : Joseph Ferrari

2017 : Claude Bonneton

2018 : Mathieu Pellegrin

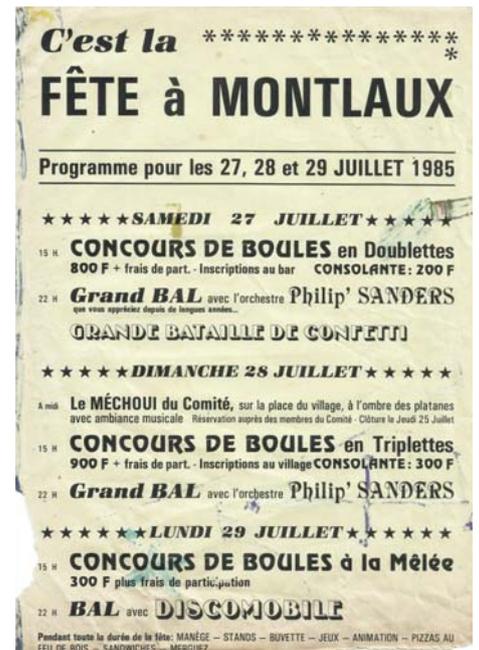
2019 : collégiale de 4 personnes

Vue de l'extérieur, la gestion de n'importe quelle association paraît simple, en réalité c'est une entreprise avec plusieurs intervenants et des points de vue qui divergent, ce qui entraîne parfois des conflits tandis que des mauvais choix peuvent mener à la déroute.

## Des initiatives pour le plaisir de tous

Chaque comité a contribué à innover et peu à peu ont été créés les jeux pour enfants, les animations de rue, les lâchers de ballons par les enfants, chacun y allant de son petit message. Des feux d'artifice ont été tirés un certain nombre d'années avec beaucoup de succès drainant une foule importante, puis arrêtés pour des raisons de sécurité, notamment de risque incendie. Se sont installés les traditionnels bals des samedi et dimanche, le repas pris en commun sous le chapiteau, aujourd'hui à la salle culture et loisirs, des stands de frites, grillades, pizzas, crêpes et la buvette pour partager un moment chaleureux, ainsi que les inévitables concours de boules, la tombola, le loto...

Bref, tout est mis en œuvre pour que ce week-end de la Saint Jacques soit une réussite et un plaisir pour tous.



## Fête de Montlaux - 31 juillet 1999

### Bravo Comité

*D'autres groupes se formeront*

*Et les comités continueront.*

*Comme les saltimbanques bien rodés*

*Vous avez fait un travail parfait*

*Tous vos stands étaient magnifiques*

*Et surtout bien achalandés*

*C'est un clin d'œil à votre savoir-faire*

*Ainsi qu'à votre dextérité*

*Les bancs de frites et de pizzas*

*Rendaient jaloux l'estrade d'orchestre*

*Et même les lieux du grand repas*

*Votre cohésion et votre adresse*

*N'ont eu d'égal que votre joie.*

*Travailleurs toujours souriants*

*Répondant « oui » à tous moments*

*Vous aurez bien marqué votre temps.*

*Chacun son « job » femmes, hommes,*

*filles et garçons*

*De tous vos convives, vous avez fait*

*l'admiration*

*Vous avez fait preuve de persévérance*

*C'est comme ça que l'on mène la danse*

*C'est parfois dur de satisfaire*

*Le loup, l'agneau... et la bergère !*

*Je voudrais vous féliciter pour tout*

*Pour cette belle table notamment*

*Où vous étiez presque deux cents*

*Vous avez pris les choses par le bon bout*

*Encore une fois bravo pour tout.*

*(Je suis un spectateur privilégié  
qui habite juste à côté !)*

**Texte de Denis Checconi  
pour le Comité des Fêtes**



### Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux *suite*

Cette année, l'opération tee-shirts au blason du village est renouvelée, et des gobelets réutilisables avec blason sont proposés afin d'œuvrer au remplacement des gobelets en plastique interdits à court terme.

Les soucis d'organisation et le stress de l'animation sont, pour les organisateurs et les bénévoles, récompensés par l'ambiance chaleureuse des soirées, avec parfois quelques incidents inattendus et mémorables.

Pour la petite histoire, un dimanche soir, l'orage s'invite fort et longtemps et les gens dépités rentrent chez eux. L'orchestre, à l'abri, continue à jouer, alors l'équipe du comité désormais désœuvrée prend parapluies ou parasols et se lance sur la piste, grande rigolade pour finir trempée. C'est ce que l'on appelle faire face aux aléas

du temps avec humour ou alors faire contre mauvaise fortune bon cœur. Il y a eu également une course à pied déguisée, tous les membres du comité et quelques villageois y ont participé, faisant sensation dans la plus grande hilarité.

D'autres activités aussi incongrues ont été imaginées et jamais concrétisées, qui sait... peut-être un jour.

Le lundi est consacré au démontage des stands, nettoyage, rangements divers et le soir, un repas bien mérité pris en commun avec les restes de la veille regroupe toutes les personnes qui ont aidé et clôturé ces festivités.

Après le bilan financier, on tire les leçons pour savoir si on a été de bons gestionnaires et on se dit que l'on fera mieux l'année d'après !

## Consommons local



### Apiculteurs

- Pascal Donzet - Tél. 06 60 85 39 65
- Bertrand Savornin - Tél. 06 60 49 94 79

### Éleveurs / Colis de viande

- Bernard Imbert - Tél. 06 17 60 27 65
- Nicolas Mezzasalma - Tél. 06 95 02 88 14
- Florentin Schaal / Céline Drouin  
Tél. 06 09 69 63 09 (+ fromages de brebis)
- Cathy Giraud - Tél. 04 92 73 05 86

### Œufs et volailles bio

- Maya - Tél. 04 92 77 00 27

### Pommes de terre

- Romain Arribert - Tél. 04 92 75 19 02

### Bière de Montlaux

- Fabien Bristeau - Tél. 06 62 11 80 15

### Faisons vivre notre commune

- **Camion pizza de Julien**  
mercredi soir, place du village  
commande possible  
Tél. 06 87 12 97 29



- **Camion épicerie de Thierry**  
lundi, 14 h, devant l'église  
commande possible :  
Tél. 06 46 70 10 50



27 juillet 2019 : malgré la pluie, nombreux étaient présents à l'apéritif d'ouverture de la Fête du Village.